Zeitschrift: Anzeiger für schweizerische Alterthumskunde = Indicateur d'antiquités

suisses

Herausgeber: Schweizerisches Landesmuseum

Band: 2 (1872-1875)

Heft: 8-3

Artikel: Tumulus de Montsalvens, Canton de Fribourg

Autor: Grangier

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-154851

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Jura. Feuersteine sind so selten, dass auf 500 Stück Beile, Messer, Schaber, Lanzen und Pfeilspitzen aus oben genanntem Stein nur fünf kommen, und zwar darunter drei blendend weisse Pfeilspitzen.

Dr. THIESSING in Pruntrut.

249.

Tumulus de Montsalvens, Canton de Fribourg.

(Lettre à Mr. le Dr. Keller).

J'ai eu l'honneur de vous faire part, au mois de Septembre dernier, de la découverte de tombes de l'époque du bronze qui venait d'être faite près de Montsalvens par des ouvriers occupés à des tranchées pour la construction de la route Bulle-Boltigen, et je vous ai envoyé, avec le plan des lieux, une lame de poignard et deux épingles en bronze trouvées prés d'un squelette. Ma communication a paru dans l'Indicateur d'octobre 1874.

En continuant dernièrement les travaux à ce même endroit, on a de nouveau trouvé, 12 pieds plus bas que la première tombe, les débris d'un crâne et, à côté, cinq objets en bronze que je m'empresse de vous soumettre. Ce sont:

- 1º Une épingle de 17 cent., de forme arrondie de la pointe au ²/₃ de sa longueur, et aplatie comme une des épingles faisant partie de la première découverte de ce point jusqu'à l'extremité de la tête. Celle-ci a aussi la forme d'une losange, avec cette différence que l'extrémité est recourbée en anneau et que les dessins qui y sont gravés sont bien plus élégants. C'est un travail achevé et d'une parfaite conservation.
- 2º Un bout de ressort en spirale, de 7 cent. de longueur, provenant sans doute d'une fibule.
 - 3º Un petit tube en bronze de 5 centimètres.
- 4° et 5°. Deux petites plaques de bronze en forme de crochets, munies chacune de deux trous faits, paraît-il, au moyen d'un emporte-pièce. La forme est plus ou moins celle d'une feuille de trèfle.

Dès que j'eus reçu ces objets, je me suis rendu à Montsalvens pour y opérer des fouilles et d'étudier le terrain. Voici ce que j'y ai observé.

D'abord, si vous voulez trouver sur la carte le point exact où les tombes ont été découvertes, tirez-y deux lignes droites: une de Bolterens à Estavanens, l'autre de Broe à Châtel; le point où ces deux lignes se couperont vous donnera exactement celui de l'emplacement. Maintenant tirez une autre ligne de Botterens à Gruyères, et vous aurez la direction dans laquelle étaient couchés les deux squelettes, la tête vers Botterens à l'est, les pieds vers Gruyères à l'ouest. L'emplacement lui-même est un grand tertre boisé qui surplombe comme une sorte de promontoire, à quelques centaines de pieds au-dessus de la Jogne, dont les eaux impétueuses le séparent du pittoresque village de Broe. Tout ce terrain consiste en gravier sur lequel reposent de 3 à 4 pieds de terre végétale. Or voici la manière dont les cadavres y étaient ensevelis: je puis vous en parler pertinemment, car c'est sous mes yeux qu'on a déterré le second squelette. Une fosse de 3 à 4 pieds recevait le cadavre, qui se trouvait ainsi étendu sur une couche de gravier; puis tout le corps était littéralement

empierré au moyen de gros cailloux roulés, qui formaient les parois de la tombe, et d'autres pierres plates, sortes de dalles naturelles qui recouvraient le tout.

Il ne sera pas inutile de mentionner les particularités suivantes: 1° A l'ouverture de la fosse il s'est répandu une odeur nauséabonde que je ne saurais définir; 2° les ossements — j'en ai recueilli des deux squelettes, les seuls, en réalité, qui aient été trouvés — étaient en partie recouverts d'une cruche verdâtre, qui, ainsi que l'analyse me la prouvé, n'est rien autre que du carbonate de cuivre, ce qui s'explique par la présence du bronze; 3° les vertèbres cervicales étaient encore enduites d'une substance gélatineuse, verdâtre aussi, à laquelle les mouches sont immédiatement venues s'attacher: serait-ce un vestige d'embaumement?

J'ajouterai qu'aidé de six habiles terrassiers, je me suis livré pendant plusieurs heures aux recherches les plus minutieuses, en fouillant dans tous les sens ce tertre qui me paraissait comme créé pour un cimetière, mais que je n'ai rien découvert de plus. Cependant, ma journée n'a pas été perdue: j'ai pu me convaincre que ces tombes appartiennent réellement aux temps celtiques, et, en second lieu, qu'il ne peut plus être question ici d'un tumulus proprement dit, mais, sinon d'un cimetière, d'une simple sépulture. Si les hauts barons de Montsalvens vivaient encore, ils verraient peut-être dans ces débris les précieux restes de leurs nobles aïeux.

GRANGIER.

250.

aretine in the

Mark and the

minute soft and

Handmühlen.

(Schluss.)

An den zwei bei Abbeville in Frankreich gefundenen Handmühlen wiegen beide Steine zusammen nicht mehr als 50 Pfd. und jeder hat nur einen Fuss Durchmesser; der obere Stein ist konisch und hat 4 Zoll 3 Linien; der untere, platte hat 2 Zoll und 2 Linien in der Dicke. Beide Steine sind nach ihrer ganzen Dicke in der Mitte von cylindrischen Löchern durchbohrt. In der Mitte seiner Höhe ist an dem obern ein rechtwinklichtes Loch angebracht, welches in das cylindrische einmündet; dieses letztere diente zum Einsetzen eines Eisens, um welches sich der obere Stein drehte, das horizontale zum Durchschieben eines Holzes zum Drehen des Steines. Cfr. Mongez, sur les meules de moulin employées par les anciens et les modernes et sur les meules à bras antiques, trouvées près d'Abbeville. Pauly, Realencyclopæd. V, 129. Auch Tournefort [Voyage du Levant, T. I. p. 402 Br. IX] beschreibt eine solche Mühle, die er auf der Insel Nikaria sah; sie bestand aus einem runden und einem platten Stein, welche ungefähr 2' im Durchmesser hatten; durch eine Oeffnung in der Mitte des oberen wurde das Getreide eingeschüttet und fiel auf den unteren, auf welchem es durch das mittelst einer hölzernen Kurbel bewirkte Umdrehen des oberen zermalmt wurde. Wenn sodann das Mehl über den Rand der Steine herausgetrieben wird, fällt es auf ein Brett, auf dem es gesammelt wird; ähnliche Mühlen fand Clarke (Annales des voyages, T. XXII. p. 237) in Palästina und Cypern. Jene angeführte Stelle des Matthaeus klärte sich diesem Reisenden in Nazareth auf, wo er in dem Hofe des Hauses 2 Frauen auf dem Boden sitzen und Getreide mahlen sah; die eine fasste das Stück Holz, welches an einer Seite des